



Élisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le 11 septembre 2018

Communiqué de presse

Elisabeth BORNE présente les priorités du Gouvernement pour la nouvelle politique d'investissements dans les transports

Elisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, a réuni ce jour les membres du Conseil d'Orientation des Infrastructures, afin de présenter les principales décisions et priorités du Gouvernement pour la programmation des investissements de transports.

La programmation des investissements de transports est une démarche inédite engagée par le Gouvernement pour sortir des promesses non financées du passé, et définir pour la première fois de façon claire, priorisée et financée la politique d'investissement dans les transports pour la prochaine décennie.

Elle répond au cap fixé dès le début du quinquennat par le Président de la République de donner la priorité aux transports du quotidien. Cette programmation fera ainsi partie du projet de loi d'orientation des mobilités, qui sera présenté prochainement en Conseil des ministres. Elle sera ainsi débattue au Parlement, ce qui constitue également une première.

Pour préparer ce travail, le Conseil d'Orientation des Infrastructures, instance indépendante, a été mis en place par le Gouvernement en octobre 2017. Composé de 16 membres (parlementaires nationaux et européens, représentants des grandes associations de collectivités, experts) et présidé par Philippe DURON, il a pour mission de proposer une stratégie en matière d'investissements. Son rapport rendu le 1^{er} février dernier constitue depuis plusieurs mois la base du travail mené par le Gouvernement pour préparer cette programmation.

Aujourd'hui, la Ministre a présenté les principales décisions et priorités du Gouvernement :

- **Tout d'abord, le Gouvernement a décidé d'augmenter de manière très importante les investissements dans les transports.** La programmation prévoit donc d'investir 13,4 Md€ sur la période 2018-2022, soit une augmentation de +40% par rapport à la période 2013-2017. La programmation s'inscrit également dans la perspective d'une enveloppe quinquennale en progression à 14,3 Md€ sur la période 2023-2027.
- **Cette programmation traduit 4 ambitions :** faciliter les déplacements du quotidien ; accélérer la transition écologique ; contribuer à la cohésion des territoires ; et renforcer l'efficacité des transports de marchandises.
- **Pour répondre à cette ambition, le Gouvernement annonce 5 programmes**

d'investissements prioritaires :

1/ L'entretien des réseaux existants constitue la première des priorités pour la décennie à venir. En particulier sur le réseau routier national, qui a connu une dégradation progressive de son état, des moyens sans précédents seront mobilisés : ils augmenteront de +31% sur la décennie 2018-2027, de +25% sur ce seul quinquennat. La même dynamique sera assurée pour les réseaux ferroviaires et fluviaux.

2/ La désaturation des grands nœuds ferroviaires doit aussi permettre de donner toute sa place au train dans les déplacements du quotidien autour des métropoles, et dans les liaisons avec les villes moyennes. 2,6 Md€ seront investis sur 10 ans dans cet objectif.

3/ L'accélération du désenclavement routier des villes moyennes et des territoires ruraux est également nécessaire, et sera portée à travers une vingtaine d'opérations pour un montant de 1 Md€ sur 10 ans.

4/ Le développement de l'usage des mobilités propres, partagées et actives au quotidien mobilisera par ailleurs l'Etat, à travers plusieurs appels à projets à hauteur de 1,2 Md€ sur 10 ans, pour accompagner les autorités organisatrices.

5/ Enfin, le renforcement de l'efficacité et du report modal dans le transport de marchandises sera soutenu, avec 2,3 Md€ investis par l'Etat sur 10 ans.

S'agissant des grands projets, le Gouvernement s'inscrit dans l'approche nouvelle proposée par le COI, reposant sur une réalisation phasée des projets, commençant en priorité par les opérations concourant d'abord à l'amélioration des déplacements du quotidien.

Durant les prochaines semaines, la Ministre rencontrera à nouveau chaque président de région pour finaliser la programmation relative à chaque territoire, permettant ainsi de présenter au mois d'octobre une programmation complète dans le cadre du projet de loi d'orientation des mobilités.

Elisabeth BORNE a indiqué : *« Avec la programmation que nous présentons, le Gouvernement s'engage dans une démarche inédite : sortir des impasses du passé en définissant une trajectoire claire, priorisée et financée pour nos investissements. C'est un choix de sincérité vis-à-vis de nos concitoyens et des territoires, qui attendent de l'Etat des engagements vraiment concrets. C'est aussi un acte de démocratie et de transparence, en soumettant pour la première fois au Parlement notre politique d'investissements pour les transports. Cette programmation répond à la priorité fixée par le Président de la République : agir pour les transports du quotidien. C'est bien le sens de cette programmation, pleinement intégrée dans le projet de loi d'orientation des mobilités : mettre notre politique d'investissements au service d'une nouvelle politique de mobilités, une politique luttant contre l'assignation à résidence de nos concitoyens dans tous les territoires, portant une ambition inédite pour la mobilité propre, et accompagnant les révolutions du digital et des nouvelles mobilités. »*

[Retrouvez le dossier de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 77 57
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)